Evreux, le 2017.

Docteur,

Vous allez recevoir en expertise, le (date et heure du RDV), Mr /Mme afin de vérifier l’aptitude au poste suite aux conclusions du médecin de prévention et/ou au vu de notre rapport (Transmettre un rapport de l’autorité sur les l’aménagement déjà mis en place ou comportement de l’agent), je vous serais reconnaissant de répondre aux questions suivantes :

**L’agent est-il inapte de façon TOTALE et DEFINITIVE :**

1. **A ses fonctions ?**  Oui  Non

* De manière :  Temporaire => Durée prévisible :

Définitive

Si oui, doit-il bénéficier d’un reclassement ?  Oui  Non

* + Dans un autre cadre d’emploi (filière administrative, technique...)?  Oui  Non
  + Si oui, dans quelle filière ?
  + Dans un autre grade ?  Oui  Non

1. **A TOUTES fonctions** ?  Oui  Non
   * Si oui, de manière :  Temporaire => Durée prévisible :

Définitive

1. **Si l’agent est apte à son poste, doit-il bénéficier d’un aménagement de poste ?**
   * Si oui, lequel (horaire, matériel, ergonomique...) ?
   * Peut-il bénéficier d’un congé de longue maladie ?
   * Si oui, au titre de quel article de l’arrêté du 14.03.1986, à compter de quelle date et pour quelle durée ?

Je vous joins copie des éléments en ma possession. (Rapports de la collectivité, avis du médecin de prévention, fiche de poste avec aménagements ou tout autre élément pouvant permettre au médecin de comprendre le poste aménagé de l’agent en lien avec sa pathologie…)

Merci de faire parvenir vos observations cliniques et vos conclusions, sous pli confidentiel au :

Service Médecine Préventive

Docteur (mettre le nom du médecin de prévention ayant sollicité l’avis du médecin agréé)

Centre de Gestion de l’Eure

BP 276

10 bis rue du Dr M.BAUDOUX

27002 Evreux.

Et d’adresser à la collectivité votre feuille d’honoraire et vos conclusions.

Avec mes remerciements, je vous prie d’agréer, Docteur, l’expression de mes sincères salutations.

Le Maire/ Le Président,